



ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE CYCLE 3



La sensibilité : soi et les autres

Objectifs de formation

1. Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments.
2. S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie.
3. Se sentir membre d'une collectivité.

Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement	P1	P2	P3	P4	P5
<p>1/a - Partager et réguler des émotions, des sentiments dans des situations et à propos d'objets diversifiés : textes littéraires, œuvres d'art, documents d'actualité, débats portant sur la vie de la classe.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Diversité des expressions des sentiments et des émotions dans différentes œuvres (textes, œuvres musicales, plastiques) - Maîtrise des règles de communication.  					
<p>1/b - Mobiliser le vocabulaire adapté à leur expression.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance et structuration du vocabulaire des sentiments et des émotions. 					
<p>2/a - Respecter autrui et accepter les différences.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - respect des autres dans leur diversité : les atteintes à la personne d'autrui (racisme, antisémitisme, sexisme, xénophobie, homophobie, harcèlement) - respect des différences, tolérance - Respect de la diversité des croyances et des convictions - Le secours à autrui 					
<p>2/b - Manifester le respect des autres dans son langage et son attitude.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le soin du langage : le souci d'autrui dans le langage, notamment la politesse. - Le soin du corps, de l'environnement immédiat et plus lointain. - Le soin des biens personnels et collectifs. - L'intégrité de la personne 					
<p>3/a - Comprendre le sens des symboles de la République.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les valeurs et reconnaître les symboles de la République française et de l'union européenne.  					
<p>3/b - Coopérer.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir travailler en respectant les règles de la coopération. 					

Le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres



Objectifs de formation

1. Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique.
2. Comprendre les principes et les valeurs de la République française et des sociétés démocratiques.

Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement	P1	P2	P3	P4	P5
<p>1/a – Comprendre les notions de droits et devoirs, les accepter et les appliquer.</p> 	<ul style="list-style-type: none"> - Les droits et les devoirs : de la personne, de l'enfant, de l'élève, du citoyen. - Le code de la route : initiation au code de la route et aux règles de prudence en lien avec l'attestation de première éducation à la route (Aper) - Le vocabulaire de la règle et du droit (droit, devoir, règle, règlement, loi) - Les différents contextes d'obéissance aux règles, le règlement intérieur, les sanctions. 					
<p>1/b - Respecter tous les autres et notamment appliquer les principes de l'égalité des femmes et des homes.</p> 	<ul style="list-style-type: none"> - L'égalité entre les filles et les garçons. - La mixité à l'école. - L'égalité des droits et la notion de discrimination. 					
<p>2/a – Reconnaître les principes et les valeurs de la République et de l'Union Européenne.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les principes de la démocratie représentative en France et en Europe. - Les valeurs : la liberté, l'égalité, la laïcité. 					
<p>2/b- Reconnaître les traits constitutifs de la République française</p> 	<ul style="list-style-type: none"> - Le vocabulaire des institutions. - Le fondement de la loi et les grandes déclarations des droits. - La notion de citoyenneté nationale et européenne (l'identité juridique d'une personne). 					

Le jugement : penser par soi-même et avec les autres

Objectifs de formation

1. Développer les aptitudes à la réflexion critique : en recherchant les critères de validité des jugements moraux ; en confrontant ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté.
2. Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général.

Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement	P1	P2	P3	P4	P5
<p>1/a- Prendre part à une discussion, un débat ou un dialogue : prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et apprendre à justifier un point de vue.</p> 	<ul style="list-style-type: none"> - Le choix, sa justification. - Connaissance et reconnaissance de différents types d'expression (récit, reportage, témoignage). - Les règles de la discussion en groupe (écoute, respect du point de vue de l'autre, recherche d'un accord...). - Approche de l'argumentation. - Le débat argumenté. - Initiation au débat démocratique. - Les critères du jugement moral : le bien et le mal, le juste et l'injuste. 					
<p>1/b- Nuancer son point de vue en tenant compte du point de vue des autres.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les préjugés et les stéréotypes (racisme, antisémitisme, sexisme, homophobie). 					
<p>1/c- Comprendre que la laïcité accorde à chacun un droit égal à exercer librement son jugement et exige le respect de ce droit chez autrui.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La laïcité comme liberté de penser et de croire ou de ne pas croire à travers la Charte de la laïcité à l'école. - La distinction entre croyances et opinions. 					
<p>1/d- Prendre conscience des enjeux civiques de l'usage de l'informatique et de l'Internet et adopter une attitude critique face aux résultats obtenus.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le jugement critique : traitement de l'information et éducation aux médias - Responsabilisation à l'usage du numérique en lien avec la charte d'usage des Tuic. 					
<p>2/- Distinguer son intérêt personnel de l'intérêt collectif.</p> 	<ul style="list-style-type: none"> - La notion de bien commun dans la classe, l'école et la société. - Les valeurs personnelles et collectives. - Valeurs et institutions : la devise de la République (Liberté, Égalité, Fraternité). - Le sens républicain de la nation. - Les libertés fondamentales. - La laïcité. - Les valeurs de l'Union européenne. 					

L'engagement : agir individuellement et collectivement



Objectifs de formation

1. S'engager et assumer des responsabilités dans l'école et dans l'établissement.
2. Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et développer une conscience citoyenne, sociale et écologique.

Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement	P1	P2	P3	P4	P5
<p>1/a - S'engager dans la réalisation d'un projet collectif (projet de classe, d'école, communal, national...).</p> 	<ul style="list-style-type: none"> - L'engagement moral (la confiance, la promesse, la loyauté, l'entraide, la solidarité). - Le secours à autrui : prendre des initiatives, en lien avec le dispositif et l'attestation « apprendre à porter secours » (APS). - Le code de la route : sensibilisation à la responsabilité en lien avec l'attestation de première éducation à la route (Aper). 					
<p>1/b - Pouvoir expliquer ses choix et ses actes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La responsabilité de l'individu et du citoyen dans le domaine de l'environnement, de la santé. 					
<p>2/a - Savoir participer et prendre sa place dans un groupe.</p> 	<ul style="list-style-type: none"> - La participation démocratique. - Le vote. - Les acteurs locaux et la citoyenneté. 					
<p>2/b- Expliquer en mots simples la fraternité et la solidarité.</p> 	<ul style="list-style-type: none"> - La solidarité individuelle et collective. - La fraternité dans la devise républicaine. 					